

6 avril 2020

## MESURES EXCEPTIONNELLES COVID-19

---

*L'épidémie de COVID-19 met à rude épreuve bien des régions françaises. Les informations recueillies, en provenance des expériences dans d'autres régions, nous montrent la nécessité d'une anticipation des événements, quand bien même ils ne devraient pas se produire.*

*Dès les annonces du Gouvernement, destinées à limiter la propagation du Coronavirus, REDON Agglomération a mis en œuvre un certain nombre de mesures exceptionnelles.*

*Les services administratifs restent actifs en travail à distance pour une durée indéterminée, et restent joignables par mail pour répondre aux demandes du public. Plusieurs équipes assurent sur le terrain la continuité des services essentiels, selon les mesures de sécurité et gestes barrières préconisés.*

### 1. Des services en soutien aux publics prioritaires

- a. La garde d'enfants des personnels prioritaires
- b. Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- c. Favoriser l'écoute des personnes isolées
- d. Soutenir les personnels soignants
- e. Cellule de vigilance sanitaire COVID-19 – REDON Agglomération

### 2. Un maintien de services pour le grand-public

- a. La collecte, au service de la population
- b. Une alerte sur le maintien des bonnes pratiques de tri
- c. Le maintien de la navette urbaine de Redon
- d. Une organisation à distance

### 3. Un soutien actif au monde économique

- a. Actions en faveur de la trésorerie des entreprises
- b. Actions sanitaires de premier niveau
- c. Promotion et relais d'initiatives sur le territoire

### ANNEXES

---

***Message de Jean-François MARY  
Président de REDON Agglomération***

Nous vivons un évènement exceptionnel par sa gravité, par son ampleur et avec toutes les conséquences à venir : le développement d'une pandémie planétaire, celle du COVID-19.

**Je veux, en premier, témoigner mon soutien, un soutien indéfectible de tous les élus, de tous les habitants du territoire à toutes celles et à tous ceux qui agissent très concrètement, soit en tant que personnels soignants auprès des malades ou des plus fragiles, soit en tant que professionnels mettant en œuvre des services essentiels à la poursuite de la vie du pays.**

**J'apporte aussi mon soutien à tous les chefs d'entreprises (commerciales, artisanales, industrielles, de service, agricoles...) et à leurs salariés, fortement impactés par cette crise majeure, mais aussi à chacune et à chacun d'entre vous.**

**Face à cette situation, solidarité et réactivité sont de mise partout.** REDON Agglomération s'est, dès le 13 mars dernier, positionnée sur ces deux objectifs.

**En autorisant ce jour-là les agents qui en disposent à transférer à leur domicile leur poste informatique complet, nous avons permis, avec réussite, le maintien de notre activité sur des bases essentielles depuis maintenant plus de trois semaines.**

**Et nous avons participé, à notre échelle, à la prise en compte efficace du confinement nécessaire décidé trois jours plus tard.**

Vous trouverez dans ce dossier la synthèse de l'ensemble des décisions prises et leurs conditions d'application à ce jour.

Je remercie aussi tous les agents de REDON Agglomération et des communes-membres dont la mobilisation permet la mise en œuvre de nombreuses solutions au bénéfice des entreprises et des habitants du territoire.

**Et pour tous les autres, un seul mot d'ordre : Prenez-soin de vous !  
Restez chez vous !**

## Des services en soutien aux publics prioritaires

### a. La garde d'enfants des personnels prioritaires

Les équipes et Ripame restent à l'écoute des familles et assistant(e)s maternel(le)s pour toute question sur l'accueil collectif ou individuel. Un grand travail d'accompagnement est réalisé pour rassurer les assistantes maternelles qui exercent, actuellement dans la crainte, un métier invisible, mais ô combien nécessaire.

Les multi-accueils sont fermés, sauf celui de Redon qui accueille les enfants des personnels et professionnels prioritaires. A aujourd'hui, cela correspond à l'accueil de 5 enfants. Il est noté une hausse des demandes par des parents anticipant sur la reprise d'activités du conjoint après 15 jours de confinement.

### b. Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, le gouvernement a appelé à la mobilisation générale des solidarités en s'appuyant sur les structures publiques et le réseau associatif.

En effet, cette période de confinement est particulièrement propice à amplifier le sentiment d'isolement des personnes âgées. **Pour celles et ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour créer et alimenter des relations à distance ou tirer la sonnette d'alarme**, cette période sera une épreuve extrêmement difficile à traverser.

En tant qu'animateur de la coopération MONALISA sur le Pays de Redon (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Agés), le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) a recensé les initiatives sur des communes de l'Agglomération à l'attention des **personnes fragiles isolées** en termes **d'écoute et de veille, de livraison de courses et/ou de médicaments** qui peuvent être complémentaires aux missions des services d'aide à domicile.

### c. Favoriser l'écoute des personnes isolées

En complément de ces actions de proximité, deux initiatives nationales sont mises en œuvre et relayées par le CLIC :

La ligne Solitud'Ecoute des Petits Frères des Pauvres,  
La Croix-Rouge chez vous, Ecoute et livraison solidaire

Conformément aux consignes du gouvernement, les professionnels du CLIC travaillent désormais à domicile pour une durée indéterminée. Le CLIC reste joignable au 02 99 71 12 13.

#### d. Soutenir les personnels soignants

En soutien aux personnels d'EHPAD, la piscine de REDON Agglomération, livre ses stocks de paires de sur-chaussures :

- 600 paires pour l'EHPAD des Charmilles
- 500 paires pour la maison de retraite de Saint-Jacut-Les-Pins

A destination des équipes en première ligne du Centre hospitalier de Redon, REDON Agglomération offre des « paniers énergie » pour agrémenter les pauses. La fourniture hebdomadaire de 5 colis de 10 kilos chacun, de produits de réconfort (fruits frais, barres de céréales, gâteaux secs, chocolats, fruits secs, thé, tisane...). Une première livraison est effectuée par Le Héron Bleu (Biocoop) ce mardi 7 avril ; une seconde est programmée le mardi 14 avril. Ce soutien sera maintenu pendant la durée de l'urgence sanitaire (**Annexe 1**).

#### e. Cellule de vigilance sanitaire COVID-19 – REDON Agglomération

Une « Cellule de vigilance sanitaire COVID-19 – REDON Agglomération » a été mise en place à l'initiative de Jean-François Mary, le mardi 31 mars. Elle comprend, outre le Président de REDON Agglomération et la Vice-présidente en charge de l'animation territoriale de santé, le Sous-Préfet, le Directeur du CH de Redon et le Médecin en charge de la cellule COVID-19, le Président de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ainsi que le Maire de Redon.

Selon Jean-François Mary, « **Un point hebdomadaire (a minima) est effectué par visioconférence, ce qui doit nous permettre d'adapter les réponses aux besoins en cas d'évolution de la situation** ».

## 2. Un maintien de services pour le grand-public

### a. La collecte, au service de la population

La collecte des ordures ménagères et des emballages est maintenue aux jours et horaires habituels.

Toutefois, face à la fermeture de plusieurs centres de tri prestataires, il n'est pas exclu que la fréquence des passages puisse être modifiée ou que certains circuits soient réorganisés.

A noter, que le maintien du service dans sa forme classique est salué par des messages apposés sur les bacs (**Annexe 2**).

Un témoignage de sympathie qui touche les équipes sur le terrain tout autant que l'ensemble du personnel et des élus de REDON Agglomération.

### b. Une alerte sur le maintien des bonnes pratiques de tri

Certains services, tels que la Recyclerie, la collecte du textile et des encombrants ... sont forcément interrompus (**Annexe 3**) jusqu'à nouvel ordre. Cependant, REDON Agglomération appelle les habitants du territoire à conserver les bonnes habitudes de tri et notamment dans la gestion des déchets verts.

En effet, malgré, la baisse importante du trafic routier, un pic de pollution de l'air aux particules fines a été activé dans l'Ouest ces derniers jours. Une des principales causes : **le brûlage des déchets verts** à l'air libre. En plus de polluer, cette pratique interdite amplifie gravement les risques respiratoires des personnes fragiles, particulièrement vulnérables en ces temps de pandémie.

Autre point de vigilance, **les lingettes** ne se jettent pas dans les toilettes ! Au cours de 2 dernières semaines, avec le développement des gestes barrières associées (notamment de nettoyage), nos agents observent une augmentation significative des bouchures des réseaux d'assainissement à cause des lingettes qui sont jetées dans la cuvette des toilettes. 70 % des interventions d'urgence de nos équipes sont actuellement générées par ce mauvais tri.

Les lingettes même "biodégradables." n'ont rien à faire dans un réseau d'assainissement, elles doivent être jetées à la poubelle OMR.

Enfin, en cette période de pandémie, un tri rigoureux des masques, mouchoirs et gants doit être réalisé et adapté à la situation (**Annexe 4**).

### c. Le maintien de la navette urbaine de Redon

A ce jour, les lignes de transport urbain restent en service aux conditions habituelles. Afin de limiter les contacts, de nouvelles précautions sont toutefois demandées à bord de la navette.

### d. Une organisation à distance

L'ensemble des services de REDON Agglomération est mobilisé pour répondre aux habitants du territoire. Les agents, travaillent à distance (environ 120 d'entre eux) organisant leurs échanges via notamment les visio-conférences.

Les échanges avec la population se font eux principalement par mail.

C'est notamment le cas, pour **le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal**, où la situation a engendré en un temps record une adaptation des pédagogies de l'enseignement musical : cours par visio-conférence, lien d'écoute, enregistrement envoyé par internet, scan de partitions, envoi d'enregistrement ... la créativité est à l'œuvre. Une partie des examens de formation musicale a été réalisée à distance et l'adaptation des épreuves d'examen instrumental (contrôle continu et un enregistrement par exemple) est en cours.

**En annexe 5**, vous trouverez la liste du mode opératoire de chaque service, actualisée en permanence sur : [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh)

### 3. Un soutien actif au monde économique

***Message de Vincent BAZINET  
Président de l'Agence d'Attractivité***

Avant toutes choses, j'espère que chacun et chacune se porte bien, et je vous souhaite de bien prendre soin de vous et de vos proches ! Dans ce contexte extraordinaire que nous vivons, la solidarité doit plus que jamais l'emporter. C'est le soutien de tous les soignants, de tous ceux qui travaillent chaque jour pour nous nourrir, nous abreuver, nous apporter le confort et le réconfort à la maison...

D'un point de vue économique, il en est de même. L'état a été exemplaire dans cette crise, en indiquant dès le départ son intention de soutenir massivement toutes les entreprises qui traverseront des difficultés de trésorerie. Les mesures prises sont nombreuses, et mon objectif n'est pas ici de les détailler, mais sachez que l'Agence d'attractivité et de développement est à votre disposition pour vous les présenter.

En retour, nos entreprises doivent se montrer exemplaires. Notre première obligation est de protéger nos salariés en faisant appliquer les mesures barrières et en mettant à disposition les EPI nécessaires pour pouvoir exercer notre activité. Ensuite, il convient de montrer la même solidarité entre entreprises. Pas question de garder sa trésorerie au détriment de son fournisseur, pas question d'abuser des mesures gouvernementales. Au contraire, montrons-nous exemplaires et solidaires, nous en sortirons grandis !

Celles qui sortiront plus fortes de cette crise sont celles qui auront fait preuve de résilience, qui auront saisi les nouvelles opportunités que ce soit dans la façon de travailler, de manager ou dans le développement de nouveaux business.

Chaque crise est une opportunité, sachons les saisir pour être encore plus forts demain.

---

**A cet égard la Direction de l'Economie de REDON Agglomération et l'Agence d'attractivité se mobilisent pour les entreprises du territoire en organisant de nombreuses actions.**

Elles visent à :

Appuyer les dirigeants pour les soutenir et favoriser leur appropriation des mesures et l'activation des soutiens nationaux, régionaux et locaux :

- Veille, consolidation et information sur les mesures prises au niveau national, régional et local
- Mobiliser et être relais vers des interlocuteurs (banques, services de l'Etat, relais locaux, partenaires du SPAE, etc..) sur le territoire,
- Anticiper sur la sortie de crise par la préparation d'appuis et d'actions en lien avec les remontées terrain.

## a. Actions en faveur de la trésorerie des entreprises

- Relais des mesures nationales et régionales,
- Suspension des loyers pour les locataires qui en font la demande car leur activité est fermée ou très impactée par le contexte de COVID 19.

***Pour les TPE du Commerce & de l'artisanat, une souplesse est adoptée dans le dispositif PASS Commerce et artisanat, en lien avec la Région Bretagne, qui consiste à :***

- Allonger la durée de dépôt des dossiers de 3 mois, suite à l'envoi de la lettre d'intention,
- Anticiper le versement de 90 % d'une partie de la Subvention PASS Commerce et artisanat aux artisans et commerçants avant réception des factures, sur présentation des devis acceptés : le solde de 10% sera versé sur justificatifs de la réalisation du programme d'investissement.

Cette mesure permettra d'apporter un soutien significatif et immédiat aux TPE du commerce et de l'artisanat.

***Pour les entreprises du BTP :***

- Paiement accéléré des factures de REDON Agglomération,
- Pas de suspension des marchés en cours pour permettre à ceux qui peuvent travailler de poursuivre leur activité,
- Pas de pénalités de retard pour ceux qui ne peuvent intervenir sur les chantiers,
- Possibilité d'accès aux déchèteries, de manière privilégiée, sur les sites de Sainte-Marie et de Guémené-Penfao, pour les professionnels en activité sur rendez-vous ([contact@redon-agglomeration.bzh](mailto:contact@redon-agglomeration.bzh)).

## b. Actions sanitaires de premier niveau

***La fourniture de gel hydro alcoolique aux entreprises (et au bénéfice des communes du territoire), à l'initiative du Président de REDON Agglomération (Annexe 6).***

700 litres de distribués, à date.

Contact : REDON Agglomération [l.perinel@redon-agglomeration.bzh](mailto:l.perinel@redon-agglomeration.bzh)

***La commande de 12 000 masques (+ 3 000 en partenariat avec l'ADPE)*** destinés à satisfaire les besoins locaux des établissements non répertoriés par les Agences Régionales de Santé.

***La mise en relation d'entreprises en besoin avec des entreprises proposant masques, combinaisons***

- Appui au Centre hospitalier de Redon et à des entreprises en recherche de masques,
- Mise en relation dans le cadre de la recherche de masques.

### ***L'appui via les plateformes de mise en relation***

- **Plateforme numérique d'échanges bretonne** pour recenser et mettre en relations les offres et demandes des entreprises dans le contexte Covid19. Elle coordonne les solidarités des entreprises bretonnes disposant de matériel, d'équipements essentiels à la continuité des services vitaux de santé et de l'économie :  
[www.entreprisesunies-covid19.bzh](http://www.entreprisesunies-covid19.bzh)  
[contact@entreprisesunies-covid19.bzh](mailto:contact@entreprisesunies-covid19.bzh)
- **Plateforme B2B Stop Covid 19**, qui met en relation les fabricants et les acheteurs de gel hydroalcoolique.  
 Cette plateforme, favorise la rencontre entre les fabricants de gel et les fournisseurs de matières premières ou encore avec certains réseaux de logistique et de distribution.  
 A terme, la plateforme a vocation à proposer également la vente en ligne d'autres produits de santé (masques, gants, respirateurs, etc.).  
<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/approvisionnement-en-masques-et-gel-hydroalcoolique>

### **c. Promotion et relais d'initiatives sur le territoire**

#### ***La valorisation des initiatives agiles et solidaires sur le territoire (via l'Agence d'Attractivité) sur les réseaux sociaux***

#### ***La promotion de l'appui proposé par la gendarmerie sur les dispositifs de sécurisation des établissements***

Contact de la brigade de proximité assurant des actions de surveillance et de sécurisation : **02 99 72 55 79**

#### ***Le partenariat avec 60 000 rebonds sur un appui coaching gratuit***

Pour aider les dirigeants.es à faire face à la situation sanitaire, économique et humaine inédite que nous vivons, l'association 60 000 rebonds propose gratuitement aux chefs d'entreprises un appui « coaching ».

[\(https://60000rebonds.com/lassociation/\)](https://60000rebonds.com/lassociation/)

L'appui de l'un des 320 coachs professionnels du réseau, consiste en un « soutien bienveillant, une écoute active, un regard extérieur et neutre, en toute confidentialité, pour évoquer la situation qu'ils vivent et trouver les ressorts qui leur permettront de faire face ».

Pour les entreprises du 35 et 56, contactez Régine Rouillon au **02 51 17 43 72**  
[regine.rouillon@60000rebonds.com](mailto:regine.rouillon@60000rebonds.com)

Pour les dirigeants.es du 44, contactez Elise Parois au **02 51 17 44 35**  
[elise.parois@60000rebonds.com](mailto:elise.parois@60000rebonds.com)

## ANNEXE 1



Les « paniers énergie » à destination du CH de Redon

## ANNEXE 2



Les messages de soutien aux employés de la collecte.

## ANNEXE 3

Services interrompus jusqu'à nouvel ordre

- **Déchèteries et plateformes végétaux** : fermées au grand public. Le service reste ouvert pour les professionnels, sous conditions. Pour toutes demandes, contactez nos services par [mail](#).
- **Collecte du textile** (bornes Le Relais) : suspendue.
- **Recycleries** : La Redonnerie à Redon, Recycle & Don à Conquereuil : fermées.
- **Collecte des encombrants** (Redon) : suspendue.
- **Couches lavables** : réservation et emprunt suspendus
- **Animations, ateliers, visites de sites** : reportés

## ANNEXE 4

**LES BONS GESTES** COVID-19  
**FACE AU CORONAVIRUS :**  
**OÙ JETER LES MASQUES,**  
**MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?**

 Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**

 Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**

 Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**

 Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables** ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  0 800 130 000

**Les consignes de tri pour les « déchets de santé »**

- **Déchèteries, ordures ménagères, emballages... Toutes les missions Environnement**  
Les demandes concernant les déchets (collecte, déchèteries, compostage...) par [mail](#), et formulaires en ligne (ouverture de compte, changement de bac...). En cas d'urgence, le standard téléphonique est opérationnel du lundi au vendredi de 9H à 12H au 02 99 70 34 34, choix n°1.
- **Services administratifs** du 3 rue Charles Sillard (Siège)  
Maintien des échanges par [mail](#) pour l'accueil général et les services prioritaires, selon le Plan de Continuation d'Activité.
- **Petite Enfance**  
CLIC (**personnes âgées** et/ou **en situation de handicap**) et MAIA  
Maintien des échanges par mail. Interruption des visites à domicile. Accueil physique réservé aux urgences, uniquement sur rendez-vous.
- **Médiathèque Jean-Michel Bollé**  
Fermée jusqu'à nouvel ordre; les ateliers et animations sont annulés.
- **Canal Théâtre du Pays de Redon**  
Les spectacles sont annulés.
- **Conservatoire de musique "Le 7"**  
Le Conservatoire est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les cours collectifs, interventions en milieu scolaire et manifestations sont annulés. Le secrétariat administratif reste joignable par [mail](#) et les professeurs via leur adresse mail professionnelle habituelle.
- **Maison de l'Habitat**  
Maintien des échanges par [mail](#).
- **Transport**  
Maintien des échanges par [mail](#). Une astreinte téléphonique réservée aux demandes spécifiques de Transports scolaires pour les personnels et professionnels prioritaires\*.
- **Maison de l'emploi** de Guémené-Penfao  
Maintien des échanges par téléphone et par mail. Les ateliers d'accompagnement en groupe sont annulés.
- **Eau et Assainissement**  
Maintien des échanges par mail. Astreinte téléphonique pour les urgences. Arrêt des visites des installations (SPANC)
- **Port de plaisance - Capitainerie**  
L'accueil de la Capitainerie est fermé jusqu'à nouvel ordre. Maintien des échanges téléphoniques (renseignements et astreinte pour interventions d'urgence) et par mail.
- **Office de Tourisme du Pays de Redon**  
Fermeture de l'accueil public. Maintien des échanges par mail
- **Maison Nature et Mégalithes**  
Fermée jusqu'à nouvel ordre.
- **Chantiers d'insertion**  
Fermés jusqu'à nouvel ordre.



**Livraison à REDON Agglomération, des gels hydroalcoliques à destination des communes et des entreprises, en présence de Françoise Boussekey et Jean-Fançois Mary**